

Edito

L'été est là et avec lui la perspective de congés bien mérités dans le contexte difficile que traverse le système de santé et dans lequel le CHPD a continué à répondre au mieux de ses possibilités aux besoins de santé de la population giennoise grâce aux efforts et à l'engagement de son personnel.

Dans quelques semaines, la direction de notre établissement passera sous la responsabilité juridique du Directeur Général du CHU d'Orléans dans le but principal de favoriser les actions en faveur du maintien et du développement de l'offre de soins du bassin de vie giennois et de structurer les filières de prise en charge de recours.

Les conseils de surveillance et les conseils d'administration du CHPD et des établissements partageant avec lui le même directeur, centre hospitalier de SULLY-SUR-LOIRE, EHPAD des prés de CHATILLON-SUR-LOIRE et EHPAD la Chanterelle de COULLONS, ont en effet décidé, à l'unanimité pour chacun d'entre eux, de rejoindre les autres établissements partageant déjà leur direction avec le CHU d'ORLEANS (centre hospitalier de PITHIVIERS et centre hospitalier de NEUVILLE-AU-BOIS).

Le CHPD conserve son autonomie juridique et ses propres instances consultatives. Le passage en direction commune avec le CHU ne modifie en rien le statut ou les conditions d'exercice des agents dont l'employeur reste le seul CHPD.

A la rentrée, deux chantiers importants nous attendent :

- tout d'abord, la visite de certification qui se déroulera du 7 au 9 novembre et qui constitue un temps fort de la vie de l'établissement et un enjeu déterminant autour duquel chacun doit se mobiliser,
- ensuite l'élaboration du nouveau projet d'établissement et en particulier du projet médico-soignant qui fixera les orientations de notre établissement pour les cinq années à venir ; nous serons accompagnés dans la démarche par un cabinet de consultants. L'implication la plus large dans les groupes de travail qui seront constitués dans ce cadre est absolument nécessaire pour que les médecins et professionnels de l'établissement se saisissent des sujets relatifs à l'adaptation de la politique de l'établissement en adéquation avec l'évolution de son environnement sanitaire.

En attendant, je souhaite à toutes et à tous de profiter de bonnes vacances.

Le Directeur par intérim,

Gilles VARIN

Sommaire

A LA UNE

- L'intérim médical
- Les indicateurs qualité

L'ENTRETIEN

- Sébastien ACCAULT, responsable de la cuisine

COUP DE PROJECTEUR

- La Commission des usagers

EN CHIFFRES ET EN LETTRE

ZOOM

LES ECHOS

L'intérim médical

Le plafonnement de la rémunération des médecins intérimaires pèse-t-il sur l'hôpital ?

Depuis le 3 avril dernier, les médecins intérimaires sont moins rétribués. De nouveaux plafonds de rémunération sont en effet entrés en vigueur au niveau national dans le but d'éviter les dérives et les abus de certains praticiens. C'est l'application de la fameuse loi Rist.

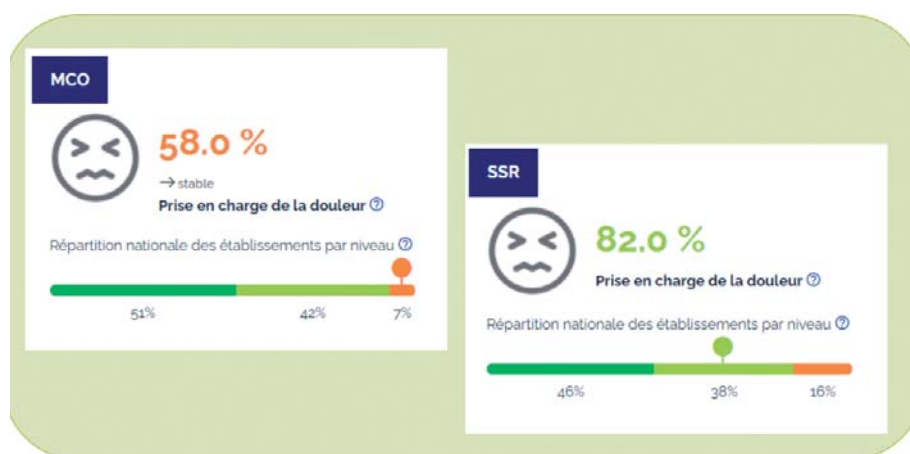
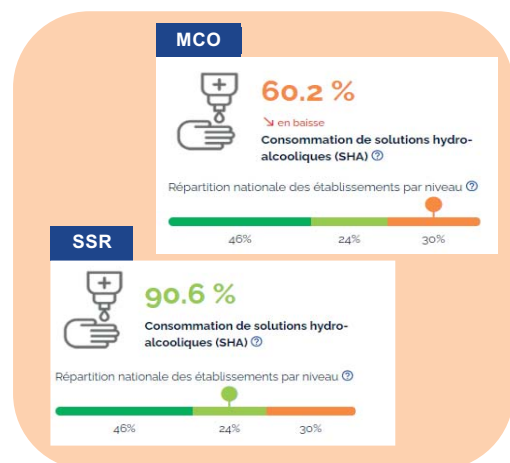
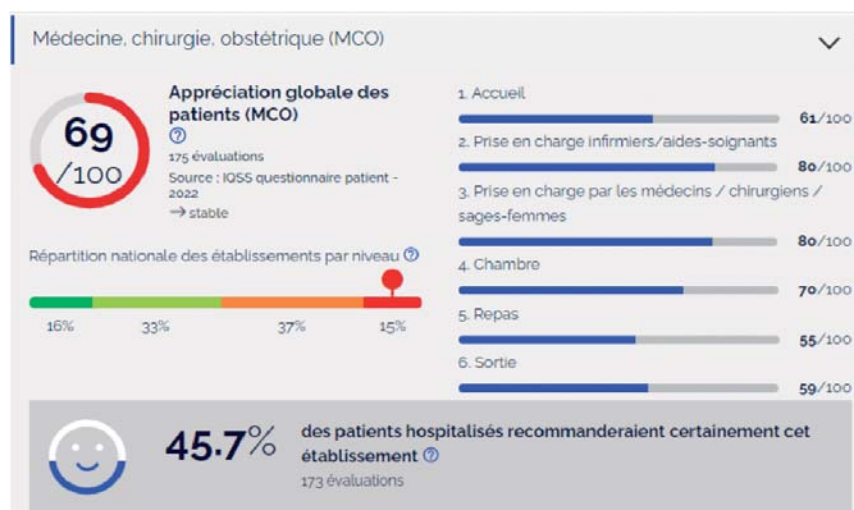
Notre établissement est-il concerné ? Faut-il s'inquiéter ? Laure MARLIN, responsable des Affaires médicales nous apporte quelques explications.

« L'établissement n'a pratiquement pas recours à l'intérim médical qui est devenu extrêmement coûteux. Nous travaillons principalement avec des médecins contractuels pour le fonctionnement du pôle femme-enfant. On les connaît depuis longtemps et ils sont particulièrement attachés à l'hôpital. Nous passons des contrats de gré à gré. Je précise que nous avons toujours pratiqué des tarifs décents et respectueux de la réglementation », précise Laure MARLIN.

Elle se dit plus inquiète pour les remplacements de dernière minute. « Si nous avons besoin d'un praticien en urgence pour un week-end par exemple, nous n'avons pas d'autre solution que de passer par l'intérim qui se sert largement au passage. Pour le coup, la facture peut vite s'alourdir. Ce genre de situation peut arriver ».

Les indicateurs qualité

Vous trouverez ci-dessous les résultats 2022 des indicateurs de la qualité et de la sécurité des soins (IQSS). Les IQSS sont des éléments d'appréciation des critères du manuel de la certification des établissements de santé pour la qualité des soins :



**Dates officielles de la visite de certification : du 7 au 9 novembre 2023
(Trois jours/trois experts)**

L'ENTRETIEN

Sébastien ACCAULT, responsable de la restauration



Sébastien ACCAULT a succédé à Christian BREGENT en tant que responsable du service restauration. Il a pris son poste en octobre 2022 après avoir été aux fourneaux de l'ADAPEI 45 (anciennement les Papillons blancs) à Amilly. Il se dit entièrement satisfait de l'accueil que lui a réservé son équipe. Une équipe qu'il juge courageuse, à l'écoute et désireuse de s'ouvrir sur les autres.

Quels sont les effectifs du service restauration ?

Il y a eu deux recrutements depuis mon arrivée. Nous sommes donc 16 au total. Je travaille aux côtés d'un chef de production, 5 cuisiniers, un magasinier, 4 plongeurs et des aide-cuisiniers. Nous produisons environ 19.000 repas par mois pour l'hôpital, l'EHPAD et le site Jeanne d'Arc.

Depuis votre arrivée le self était fermé. L'amélioration des conditions sanitaires a permis sa réouverture le 2 mai. Un premier bilan ?

C'est une très bonne chose car c'est un endroit qui crée du lien. Le personnel apprécie cette réouverture même si la fréquentation reste moyenne. Il est toutefois difficile de faire un premier bilan avec les ponts qui se sont succédés au mois de mai.

Je me pose plusieurs questions. Ne faut-il pas ouvrir le self à des personnes de l'extérieur ? Ne faut-il pas non plus proposer une autre formule tarifaire ?

Je voulais ajouter que la réouverture du self est également une chose importante pour les agents de la restauration car ils se sentent reconnus pour leur savoir-faire. Nous faisons d'ailleurs de plus en plus du « fait maison ». On prépare des tartes salées, des tartes sucrées, des crèmes caramel, etc... On a les compétences pour et surtout l'envie.

Quels sont vos projets ?

Il faut d'abord stabiliser l'équipe qui a souffert du manque d'effectifs il y a quelques mois. Nous comptons faire bénéficier les agents de la formation HACCP, outil permettant le contrôle de l'environnement de la chaîne de production alimentaire pour garantir la sécurité des produits. Un important travail est mené avec la diététicienne pour améliorer la qualité. Par exemple, on sert toujours le même poisson. Il est tout à fait possible de proposer d'autres espèces. Nous sommes à l'écoute des demandes formulées au cours des commissions de restauration. Enfin, des travaux de rénovation du sol au plafond sont en cours afin de lever des réserves notifiées par la Direction départementale de la protection des populations du Loiret lors d'un contrôle. Le chantier devrait se terminer avant la fin de l'été et offrir de meilleures conditions de travail pour l'équipe.

COUP DE PROJECTEUR

Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés. Voici les principales missions de la Commission des usagers (CDU).

Cette instance se réunit quatre fois par an pour examiner les réclamations adressées à l'hôpital par les usagers et le cas échéant, les informe sur les voies de conciliation et de recours. Elle peut, si elle le juge utile, rencontrer l'auteur d'une réclamation.

La CDU est présidée par Gilles VARIN, directeur par intérim de l'hôpital. Elle est composée du Docteur Sahbi BEN ABDELKARIM médiateur médical, Sandrine BERTEAUX, médiateur non médical.

La CDU en chiffres

16 réclamations ont été adressées au directeur en 2022. Elles portaient principalement sur la prise en charge des aspects médicaux (qualité des soins et relations avec les médecins), prise en charge des aspects paramédicaux (qualité des soins, nursing-surveillance, relations avec le personnel) et la vie quotidienne (entretien des locaux, pertes de biens, vols, objets endommagés).

4 médiations ont été proposées et réalisées.

14 remerciements ou témoignages de gratitude ont également été transmis au directeur.

Le taux de retour des questionnaires de sortie est de 9,78%.

La Commission Des Usagers/ Les représentants des usagers

Deux représentants des usagers sont membres de la CDU.



Il s'agit de **Nicole VALADE**, membre de l'association VMEH (Visite des malades dans les établissements hospitaliers) et de **Bernard THOMAS**, membre de l'UDAF 45 (Union Départementale des Associations Familiales du Loiret).



 <h3>QUI SONT-ILS ?</h3> <ul style="list-style-type: none">Des bénévoles, membres d'une association agréée par le ministère de la SantéMandatés par cette associationNommés par le directeur de l'Agence Régionale de Santé	 <h3>QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?</h3> <ul style="list-style-type: none">Participer à la Commission Des UsagersVeiller au respect des droits des usagersContribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leurs prochesFaire entendre la voix de l'utilisateur dans diverses commissions de l'hôpital
 <h3>QUELLES SONT LEURS ACTIVITÉS ?</h3> <ul style="list-style-type: none">Etre force de proposition pour améliorer la prise en charge du patientVeiller au bon suivi des plaintes et réclamationsRencontrer les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé lors des Certifications	 <h3>COMMENT LES CONTACTER ?</h3> <ul style="list-style-type: none">M. THOMAS (association UDAF 45) → bernard.thomas62@orange.frMme VALADE (association VMEH) → nicole.valade@orange.fr

Les FEI, démarche participative

Les représentants des usagers participent au COVIRIS (Comité des Vigilances et des Risques) et sont informés des événements indésirables déclarés par les professionnels de l'établissement.

EN CHIFFRE ET EN LETTRE

30.15 C'est le numéro d'alerte à composer en cas d'urgence vitale au sein de l'établissement. En cas d'utilisation, n'oubliez pas d'indiquer le motif, le service, l'étage et l'âge de la personne.

O comme Olympiades

Bravo aux sept résidents de l'EHPAD qui ont obtenu la 4^e place aux Olympiades. Les épreuves se sont déroulées à l'hôpital de Briare. Sept équipes se sont affrontées au tir à la carabine, au basket, au football ou en encore au tennis. Cette belle aventure devrait permettre aux résidents de rencontrer un champion para-olympique d'équitation.



ZOOM



Les correspondants en hygiène et l'Equipe Opérationnelle d'hygiène se sont mobilisés pour tenir trois stands le jeudi 4 mai dans le cadre de la journée Hygiène des mains.

***136 professionnels et 68 usagers, visiteurs, résidents, patients** ont pu tester l'efficacité de leur friction avec la solution hydro alcoolique grâce à plusieurs animations (Le caisson pédagogique avec le test visuel, l'animation « port de gants » avec mousse à raser, un jeu de l'oie sur le thème hygiène des mains....).*

LES ECHOS

Site internet

L'établissement aura bientôt un nouveau site Internet. La refonte est en cours avec le soutien du service communication du CHR d'Orléans dans le cadre d'un projet à l'échelle du GHT. La mise en ligne est prévue à l'automne.

Affichage

Vous avez probablement remarqué que de nouveaux présentoirs et de nouvelles vitrines ont été installés dans l'ensemble des services. La cellule qualité a mené un important travail de mise à jour afin d'améliorer la diffusion d'information auprès des patients et des usagers et répondre aux exigences de la certification.